

ACTUALITÉS

VIE DU PÔLE

SCS est labellisé pour la phase V (2023-2026) des pôles de compétitivité

🕒 29 MARS 2023

SCS



Le 27 mars, M. Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie a annoncé la labellisation de **55 pôles de compétitivité** pour la phase V des pôles de compétitivité.

Le président, M. Fabien Ailli, l'ensemble des administrateurs ainsi que l'équipe opérationnelle de SCS sont fiers de la reconduction de la labellisation « Pôle de compétitivité » de SCS pour les 4 prochaines années.

UN BILAN 2019-2022 TRÈS SOLIDE

Malgré la pandémie et l'instabilité économique provoquée par une guerre en Europe, SCS affiche un bilan de sa phase IV (2019-2022) de très grande qualité. Plus de 220 projets accompagnés en France et 80 projets financés pour 43 millions d'euros d'aides décrochées, 120 accompagnements de PME dans des salons, 180 millions d'euros de levées de fonds pour les startups membres et 180 animations collectives pour plus de 6 500 participants.

LA PHASE V : DES OBJECTIFS CLAIRS POUR UN NUMÉRIQUE DURABLE

Pour cette nouvelle phase 5 et sur la base de ses très bons résultats, SCS affiche son ambition d'être l'un des premiers écosystèmes deeptech européens sur 4 domaines d'excellence : Micro et Electronique, Cyber et Sécurité Numérique, IoT, IA et Data Analytics.

Les objectifs de SCS sont de renforcer et développer l'écosystème numérique en accompagnant l'innovation et la ré-industrialisation, en accélérant la transition numérique des filières régionales et en intégrant dans ses démarches et ses accompagnements l'impératif climatique.

SCS remercie l'ensemble de ses membres ainsi que ses partenaires financeurs Européens, nationaux et régionaux et compte sur leur soutien pour cette nouvelle phase qui s'annonce prometteuse et porteuse de succès.

Retrouvez [ICI le dossier de presse](#) de la Direction Générale des Entreprises faisant référence à un projet de souveraineté industrielle et de relocalisation soutenu par SCS.